

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2024

Du 9 mars 2024

Le samedi 9 mars 2024, à 10h00, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en présentiel au Brit Hôtel Le Beaulieu Poitiers, 3 rue des Frères Lumières à POITIERS (86 000).

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

Un document support reprenant l'intégralité des éléments présentés lors de cette AG, est disponible sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

L'Assemblée était présidée par **M. Jean-François BRIAND**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Olivia PUTZEYS**, Secrétaire Générale de la Ligue.

Le bureau a désigné **Mme Olivia PUTZEYS**, Secrétaire Générale de la Ligue, comme scrutatrice générale.

Plus du tiers des licenciés (4 789 voix sur 7 814 licenciés au 31/08/2023) étaient représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Approbation de l'inscription hors délais des clubs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023
3. Rapport moral : présentation, délibérations, votes
4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, votes
5. Rapport financier : présentation, délibérations, votes
6. Orientations, cotisation et budget 2024 : présentation, délibérations, votes
7. Questions diverses

La séance est ouverte à 10H05.

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants. Il remercie également M. Fabrice BIRON, Vice-Président « Sport et professionnalisation » du CROS de Nouvelle-Aquitaine, représentant de M. Philippe SAID, Président du CROS de Nouvelle-Aquitaine, et Alexia BECHU, juriste au siège national de la Fédération, qui excusent les élus de la Fédération qui ont un Conseil d'Administration.

Il passe ensuite la parole à M. Fabrice BIRON. Ce dernier explique avoir découvert les activités de la Ligue à cette occasion et excuse M. Philippe SAID, Président du CROS de Nouvelle-Aquitaine, qu'il représente.

Il remercie la Ligue pour cette invitation. Le moment de l'AG est un moment important : de retour en arrière et de travail ensemble. Il s'agit également de se positionner sur l'avenir.

C'est une instance de décision fondamentale pour le fonctionnement démocratique.

Il souhaite à tous les présents une bonne assemblée générale et reste attentif aux activités de la Ligue.

Le Président introduit ensuite l'assemblée générale. Il est proposé aux participants de procéder aux votes de l'ensemble des résolutions à main levée.

Approbation à l'unanimité.

L'ensemble des documents modifiés et actualisés, relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>. Ainsi vous y retrouverez :

- Rapport d'activités 2023
- Rapport financier 2023
- Document support de présentation (PPT)

1. Informations générales

Approbation de l'inscription hors délais des clubs :

Deux clubs se sont inscrits au-delà du délai d'inscription prévu dans les statuts (au moins 1 semaine avant l'AG), nous sollicitons donc votre accord pour qu'ils puissent néanmoins participer à l'AG et voter. Leur inscription permettra d'atteindre le quorum et à l'AG de valablement délibérer.

Approbation à l'unanimité.

Postes vacants au sein du Comité Directeur :

5 postes sont vacants à l'heure actuelle. Un appel à candidature a été lancé.

3 candidatures ont été reçues :

- Jérôme RIBARDIERE du club Montagne Escalade Rochelaise,
- Bertrand MARTIN du club Gémozac Escalade et Montagne,
- Isabelle NORE du club de l'Union Saint Bruno.

SAVE THE DATE Assemblée Générale élective de la Ligue

L'Assemblée Générale élective de la Ligue se tiendra le samedi 12 octobre 2024, de 9h à 13h, à la Maison Régionale des Sports de Talence.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023 :

Vote de la **résolution n°1** : Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

Résolution n°1 adoptée.

3. Rapport moral : présentation, délibérations, vote

L'ensemble du rapport moral du Président est consultable en annexe du présent procès-verbal (annexe 2).

Vote de la **résolution n°2** : Rapport moral 2023

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport moral de l'année 2023.

4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, vote

Pour le rapport d'activités 2023, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport d'activités 2023
- Document support de présentation (PPT)

L'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2023 a été présenté et les observations suivantes ont pu être relevées :

- Intervention de Jérôme RIBARDIERE sur le projet de circuit de Coupe Escalade :
 - Afin de faciliter la mise en place de ce circuit avec des compétitions officielles, serait-il envisageable pour la Ligue de prendre en charge les frais d'indemnisation PDJ et Chef-Ouvreur ?
- Intervention de Jean-Benoît PINOT sur le projet de circuit de Coupe Escalade :
 - Compétition U12-U14 : problème de l'accès à des SAE Vitesse dans certains territoires, rendant l'entraînement impossible à l'heure actuelle
 - Nécessité d'avoir une bonne coordination au niveau régional pour intégrer les étapes de Coupe au calendrier des compétitions existants
 - Limite : calendrier fédéral déjà très dense, compliqué d'ajouter de nouvelles dates → nécessité de s'appuyer sur des compétitions existantes quand cela est possible

Vote de la **résolution n°3** : Rapport d'activité 2023

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport d'activité de l'année 2023.

5. Rapport financier : présentation, délibérations, vote

Par visioconférence via la plateforme Teams, M. DUCOURNEAU du Cabinet comptable IN EXTENSO présente les comptes de la Ligue : le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2023, le compte de résultat 2023 par actions, le détail des produits, le détail des charges et le bilan actif/passif.

La situation financière de la Ligue est favorable : Il ressort un léger déficit d'exploitation compensé par un résultat financier plus important que celui de l'année dernière. Le résultat 2023 est quasi à l'équilibre (petit déficit de 808 € non significatif) et traduit une gestion équilibrée.

Pour le rapport financier 2023, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport financier 2023
- Document support de présentation (PPT)

Aucune observation n'a été formulée.

Vote de la **résolution n°4** : Rapport financier 2023

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentés ce jour.

6. Orientations, cotisation et budget 2023 : présentation, délibérations, vote

Il est exposé les axes de travail et principales actions qui seront menées cette année.

Vous retrouverez ces actions dans le document support de présentation de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Les observations suivantes sont soulevées :

- Sur le prix de la formation : pourquoi y-a-t'il une différence entre les tarifs instructeurs montagne et ceux de l'escalade ?
Éléments de réponse : il a été pris en compte le temps de formation et le temps d'encadrement journalier qui est plus long pour les activités de Montagne, du fait de la tenue des stages en pension complète. La Commission Formation souhaite valoriser le travail des instructeurs Montagne.
- Pour l'accès au Haut-niveau : un accompagnement notamment financier de la Ligue est-il prévu pour les jeunes accédant au haut-niveau (équipe de France) ? (V. NORE)
Éléments de réponse : La réflexion est engagée sur le sujet : l'idée a été évoquée et est à discuter au sein de la commission (V. Moutault).
Il faut veiller à ne pas créer un déséquilibre trop important entre le ski alpi et l'escalade.
- Sur l'aide aux déplacements pour le Haut-niveau, il n'y a pas d'aide de la Fédération (P. REMY)
Au niveau de la Ligue, on continue à recenser les besoins du territoire et à les faire remonter au niveau de la Fédé (V. Moutault).

Présentation des prévisionnels de produits et de charges correspondant aux actions précédemment exposées, avec notamment la prise en compte de l'augmentation de la cotisation votée l'année dernière.

Vote de la **résolution n°5** : Maintien de la cotisation Ligue à 10€

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

L'assemblée générale, à l'unanimité des présents, adopte le maintien de la cotisation régionale à 10 €.

Vote de la **résolution n°6** : Budget prévisionnel 2024

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 4 789

L'assemblée générale, à l'unanimité des présents, adopte le Budget prévisionnel 2024.

7. Élection membres du CoDir :

Pour rappel, seuls les clubs peuvent voter pour élire des représentants de club. Le nombre total de voix s'élève donc à 4 765.

Approbation de la candidature de Jérôme RIBARDIERE :

ABSTENTION : 0

POUR : 4 765

Jérôme RIBARDIERE est élu membre du CoDir à l'unanimité des présents.

Approbation de la candidature de Bertrand MARTIN :

ABSTENTION : 0

POUR : 4 765

Bertrand MARTIN est élu membre du CoDir à l'unanimité des présents.

Approbation de la candidature de Isabelle NORE :

ABSTENTION : 0

POUR : 4 765

Isabelle NORE est élue membre du CoDir à l'unanimité des présents.

8. Questions diverses :

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

La séance a été levée à 12H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Poitiers, le 09/03/2024

Le Président de séance

Jean-François BRIAND



La Secrétaire de séance

Olivia PUTZEYS



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Club	Nom du Représentant	Pouvoir	Signature
ASSO. DES SPORTS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE	Vareannes Pinot		
AMICALE LAIQUE BARBEZIEUX		Pinot	
CACQ JEUNES ESCALADE	Roscelli		
SURGERES ESCALADE CLUB	Tissot		
HAUTE SAINTONGE ESCALADE CLUB		Roscelli	
GEMOZAC ESCALADE ET MONTAGNE	Martin		
MONTAGNE ESCALADE ROCHELAISE	Ribardière		
BRIVE ESCALADE CLUB	Pitous		
TULLE GRIMPE		Pitous	
S.A.G.C. ESCALADE	Bauer		
UNION SAINT BRUNO	Noré		
PAEMPUYRE VERTICAL	Remy		
GRIMPE EN TESTE		Remy	
MONT 2 VERTICAL	Gallot		
LES GRIMPEURS DE L'AGENAIS	Senegas		
PYRENEA SPORTS		Nivet	
LE MUR		Noré	

VÉRSANT SUD	Minette		
AB THE ROOF		Ribardière	
A.L.M.A.	Rioux		
SO SPACE L'ACCLAMEUR	Revel		
APEM	Viaud-Thévenet		
MJC LATHUS	Cerisier		
L'AGORA		Pitous	

LACANAU
LE GRAPPE

ARNAUD
DELATTRE
REGNARD

Repos payés

REMY
Sulmi
Guillaume

Repos non-payés:

APEM.
ALMA
CROSS NA

Vincent Lagarde
Emmanuel RAHOUL
Fabrice BIRON

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND

En ouverture, je tiens à remercier Stéphanie présidente du CT86 pour l'aide à l'organisation de cette assemblée générale.

Comme tous les ans se tient le rituel immuable qu'est l'assemblée générale, où nous avons plaisir à nous retrouver.

Cette AG est l'avant-dernière avant la fin de l'olympiade puisque nous aurons la joie de nous retrouver en octobre 2024 à Talence pour l'AG électorale.

Ce rapport moral va essayer de répondre à une promesse faite à Mont de Marsan lors de l'AG 2023, je vais faire court !!

Tout d'abord, votre ligue n'a pas chômé, elle a tenu un programme ambitieux, a répondu aux attentes et besoin, vous le constaterez à la lecture du rapport d'activité.

Nous sommes une équipe comblée :

Nous finissons la saison avec 7814 licenciés.

- avec une équipe salariée renforcée grâce à votre confiance avec la signature du CDI de Fanny le 01/11/2023.
- avec une avancée significative du pôle régional escalade.
- avec une programmation de formation soutenue répondant aux besoins exprimés. Cela demande à chaque club et CT de bien répondre au mail de la Ligue sur les besoins de formation.
- avec la journée des Instructeurs.
- avec de bons résultats à la dernière promotion du CQP AESA.
- une présence à vos côtés à chaque fois que nous sommes sollicités. Cela a été le cas dans le cadre du PNSAE/PRSAE.
- avec une équipe régionale escalade qui affiche de beaux résultats, et bénéficie de stages « performance » de qualité.
- **des rencontres thématiques :**
 - Le séminaire para escalade le 17 juin 2023.
 - Le séminaire responsabilité/sécurité le 28 octobre 2023.

- **Une organisation administrative et financière** qui porte ses fruits. Le PSF de la ligue en est un indicateur avec une augmentation de 28% (plus forte hausse fédérale) en 2023, mais aussi un léger frémissement au niveau du conseil régional Nouvelle Aquitaine. La Ligue est également bien accompagnée dans le cadre de l'embauche de Fanny Barraud, grâce au concours financier de l'ANS et de la Fédération pendant les trois prochains exercices.
- Je remercie les collectivités territoriales qui soutiennent la ligue dans l'organisation de nos compétitions régionales.
- Les rencontres territoriales ont débuté, il vous revient d'en être les acteurs sur le terrain auprès de vos licenciés, de vos financeurs. La réussite de ce travail tient pour beaucoup à votre implication à nos côtés, et ce dans l'intérêt général !
- Le nouveau circuit de coupe régionale qui verra le jour, je l'espère, en 2024/2025.

Les projets et actions qui vont moins vite :

- Le projet de Ligue Junior, impulsée par Fanny et les Comités Territoriaux de Gironde et de Charente-Maritime (merci à Pierre et Jérôme) est en cours d'élaboration.
- La commission Communication - événementiel avec la mise en œuvre du plan de communication, est également en cours de structuration.
- Soutien de la Ligue à la vie territoriale, accompagnement des CT et Clubs.
La Ligue devra dans les différents objectifs de la prochaine olympiade engager sa Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), aujourd'hui cela est une préoccupation majeure. Nous devons impliquer l'ensemble des parties prenantes de la Ligue (usagers, fournisseurs, CT, clubs...).

En 1987, les Nations Unies ont publié le manifeste "Notre avenir en commun". Souvent appelé rapport Brundtland, il envisage le développement durable comme :

"Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins"

Remerciements :

Pour conclure, c'est à l'équipe salariée tout d'abord à qui j'adresse mes sincères remerciements pour leur professionnalisme (*et surtout de me supporter*).

Merci aux membres du bureau qui, sans faillir dans l'ensemble des missions qui leur incombent, ont tenu les objectifs avec l'ensemble des membres des différentes commissions. Merci aux membres du Comité Directeur pour leur engagement.

Merci à vous tous qui, dans des périodes pas toujours faciles, trouvez le temps d'être au rendez-vous !!

“La moindre course dans la montagne dissout le temps, dilate l'espace, refoule l'esprit au fond de soi”.

Jean François Briand



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>